

# CONSEIL D'ÉCOLE DU 10 novembre 2017

École élémentaire Camescasse  
Saint Arnoult en Yvelines

## Étaient présents:

### Equipe pédagogique :

- Mme Rieu directrice de l'école (présidente de séance),
- Mmes Bolle, Chênebenoit, Colas, Fily, Maloisel et Lesieur enseignantes,

### Représentantes de parents d'élèves :

Représentantes liste non constituée en association,

- Mme Le Céville, Pron, Brach, Talbert et Simonnet (titulaires), Le Goff, Dupart, Cornu (suppléantes)

Représentantes FCPE,

- Mmes Derrey, Mme Baron (suppléante)

### Représentant la mairie :

- M. Husson, maire de St-Arnoult en Yvelines,
- Mme Colin conseillère municipale de St-Arnoult en Yvelines.

Secrétariat de séance : Mme Bolle

*Début de la séance : 18h05*

## **BILAN DE LA RENTREE 2017 :**

---

Les représentantes de parents d'élèves acceptent la proposition des enseignantes de diffuser le compte-rendu du conseil d'école, rédigé par l'école, aux familles qui ont accepté de leur communiquer leur adresse électronique.

### ÉQUIPE PEDAGOGIQUE :

La fonction de directrice, en cas d'absence de celle-ci, sera assurée par Mme BOLLE.

Le jour de décharge administrative de la directrice est le jeudi. Mme FILY a été nommée sur ce complément de service.

Fermeture d'une classe avec trois départs d'enseignants dont le directeur.

Mme Catherine CUVREAU, EVS attachée à la direction est présente 17h par semaine à l'école et 3 heures à l'école maternelle du Jeu de Paume.

Mme Laurine BAUDY, auxiliaire de vie scolaire qui accompagne deux élèves, est présente dans l'école 20h par semaine.

### INTERVENANTS EXTÉRIEURS:

EPS (à l'école): Mme Pascale RIBAUT intervient le jeudi. 30 séances sont prévues pour la classe de CP qui ne va pas au gymnase et 20 séances pour les autres classes.

Les séances ont commencé seulement depuis la rentrée des vacances de la Toussaint car l'Inspection de l'éducation nationale n'a pas reçu le projet EPS envoyé par voie postale pour validation.

Tennis de table (au gymnase): M. ALBERT Maxime. 10 séances sont prévues pour les classes de CE1 (regroupés avec Mme COLAS), CE2 au 3<sup>ème</sup> trimestre.

Handball (au gymnase): Mme Evelyne HEINZ. 10 séances prévues pour les élèves des niveaux de CM1 et CM2.

Piscine : seuls les élèves de CP sont concernés. Les 9 séances ont lieu le lundi après-midi, de manière hebdomadaire à la piscine des Fontaines à Rambouillet jusqu'à la fin du mois de novembre.

Ces intervenants et le transport à la piscine de Rambouillet sont rémunérés par la municipalité.

Musique : M. BOLZINGER Simon, intervient un vendredi sur deux pour toutes les classes depuis la rentrée des vacances de la Toussaint. 10 séances de 45 min sont prévues puis, en fin d'année, des plages de répétition du spectacle seront organisées (4 heures).

Un problème de transmission du courrier a encore eu lieu pour ce dossier.

### RESEAU D'AIDES SPECIALISEES AUX ENFANTS EN DIFFICULTE (RASED)

Les membres de l'antenne du RASED de Saint Arnoult, intervenant à l'école sont : Mme Christine LAGACHE, enseignante spécialisée dans l'aide à dominante pédagogique (maître E), Mme d'HOLEGUY, psychologue scolaire partie à la retraite, est remplacée par Mme SORDON.

Certaines prises en charge dispensées par Mme LAGACHE ont commencé. Le RASED est également intervenu avant les vacances de la Toussaint auprès de tous les élèves de CE1 pour faire des ateliers de prévention en lecture.

Il est possible de contacter le RASED directement 01 30 59 90 11 ou rasedsa@gmail.com.

### EFFECTIFS & STRUCTURE PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE :

145 élèves sont inscrits répartis sur 6 classes : 82 au cycle 2, 63 au cycle 3, ce qui fait une moyenne de 24.16 élève par classe.

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
24 Mme Maloysel	31 10 Mme Lesieur 21 Mme Colas	27 Mme Rieu	27 Mme Bolle	37 12 Mme Lesieur 24 Mme Chênebenoit

### ORGANISATION DES ACTIVITÉS PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES (APC)

Les APC permettent d'apporter une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, une aide au travail personnel, mais aussi de mettre en œuvre une activité prévue par le projet d'école.

L'accord des parents est demandé pour que ces aides soient apportées à leur enfant (6 refus des parents pour 145 élèves).

Ce dispositif se déroule sur la pause méridienne les mardis et jeudis (40 min dont 10 min de récréation). Le volume horaire annuel consacré par chaque enseignante à ces activités auprès des élèves est de 36 heures. La directrice en est déchargée. Ses élèves seront pris en charge par d'autres enseignantes.

### RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS

Les élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2017 de 15h A 19h.

2 listes de candidature ont été constituées.

Une liste de la FCPE et une liste de parents non constituée en association.

Sur les 226 électeurs inscrits, 152 ont voté avec 12 votes blancs ou nuls. Le taux de participation a été de 67.26%, stable. La plupart des familles a utilisé le vote par correspondance.

La FCPE a obtenu 1 siège.

La liste de parents non constituée en association a obtenu 5 sièges.

Mme COLIN rappelle que les parents d'élèves doivent se manifester auprès de la mairie pour communiquer les têtes de listes et donner le nom de 2 correspondants par liste pour le Comité de pilotage.

### ASSEMBLEE GENERALE CAMESCASSE ANIMATION :

---

- Le nouveau bureau est constitué :
  - Mme LESIEUR : Présidente
  - Mme SIMONNET : Vice-Présidente
  - Mme MALOISEL : Trésorière
  - Mme BRACH : Secrétaire
- Mme MALOISEL présente le bilan moral et financier de l'association. Il est approuvé à l'unanimité.

DÉPENSES	RECETTES
	<i>Solde au 27/09/16 : 4132,34€</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Librairie : 297,37€</li> <li>- Abonnements : 677€</li> <li>- Photo de classe : 1899€</li> <li>- Kermesse : 2109,60€</li> <li>- Activités éducatives :</li> <li>  a) Sorties : 4258€</li> <li>  b) Classe découverte : 1000,98€</li> <li>  c) Classe d'eau : 1223,35€</li> <li>  d) Ecole et cinéma : 944€</li> <li>  e) Spectacles : 623€</li> <li>- Transports : 1335,02€</li> <li>- Travaux manuels : 1423,69€</li> <li>- Alimentation (goûter, chocolats...) : 63,50€</li> <li>- Petit matériel (piles, matériel de science, écouteurs...) : 172,43€</li> <li>- Jeux : 65,95€</li> <li>- Assurance école : 64,22€</li> <li>- Frais bancaires : 14,80€</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total : 16 170,83€</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cotisations des familles : 3710€</li> <li>- Subvention mairie : 2885,61€</li> <li>- Photo de classe : 3134€ (bénéfice 1235€)</li> <li>- Kermesse : 3395,30€ (bénéfice 1285,70€)</li> <li>- Activités éducatives :</li> <li>  a) Sortie, participation des familles : 483€</li> <li>  b) Classe découverte (familles) : 938€</li> <li>  c) Subvention classe d'eau : 1200€</li> <li>- Vente de gâteaux : 828,70€</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total : 16 574,61€</b></p>
	<b><i>Nouveau solde au 27/09/2017 : 4 535,04€</i></b>

## CHANGEMENT DE STRUCTURE DE COOPÉRATIVE : AFFILIATION A L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE OCCE DES YVELINES:

L'équipe enseignante a choisi d'affilier la coopérative scolaire de l'école à l'OCCE (Office central des coopératives scolaires), organisme qui gère des coopératives d'écoles.

La coopérative bénéficie du soutien de l'OCCE en matières éducative, pédagogique, juridique et comptable.

Une classe affiliée OCCE peut : s'inscrire et participer à des projets coopératifs mis en place par l'organisme, bénéficier de ressources pédagogiques (prêts), bénéficier d'outils pour développer la coopération et bénéficier d'une protection juridique.

Le bureau a été constitué ainsi:

- Mme CHENEBENOIT : Présidente
- Mme RIEU: Mandataire et trésorière
- Mme MALOISEL : Secrétaire

Les membres du bureau ont été désignés en septembre dans l'urgence afin de pouvoir ouvrir le compte bancaire au plus vite. L'année prochaine, un parent pourra être désigné secrétaire, s'il le souhaite.

La coopérative va s'adresser aux parents à la fin du mois de janvier pour solliciter des dons dont le montant reste à l'appréciation des familles.

**Autres recettes :** Les photos, la kermesse, subvention de la Mairie.

Celles-ci permettent :

- de financer des achats complémentaires, tels que livres de bibliothèque, abonnements, matériel informatique, matériel pour travaux manuels, matériel sportif, logiciels.
- de prendre en charge les sorties éducatives, animations, spectacles, visites ou toute autre activité spécifique à chaque classe s'inscrivant dans le projet d'école et le financement des cars.

**Projets :**

Financement de 3 séances de cinéma « Ecole et Cinéma » au Cratère.  
Financement d'une sortie à Provins pour toute l'école.

## POINT SUR LES TRAVAUX ET LES BESOINS :

---

### TRAVAUX REALISES :

L'école remercie la municipalité pour :

- le désherbage des pavés de la cour du bas ;
- la suppression des placards dans le petit couloir du vieux bâtiment ;
- la pose de la mosaïque à l'entrée de l'école ;
- l'agrandissement du bureau de direction avec les murs repeints et réfection du sol (parquet à la place de la moquette).

### TRAVAUX EN ATTENTE :

- réfection des portes du rez-de-chaussée du nouveau bâtiment (Intervention programmée pour la 1<sup>ère</sup> semaine de janvier) ;
- réfection, changement de l'éclairage du préau du haut ;
- ancien bâtiment : peintures des couloirs ;
- traçage des lignes et des jeux au sol.

### Besoins :

- problèmes de luminosité des tableaux numériques, obsolescence des ordinateurs des TNI.

Concernant les problèmes de luminosité des tableaux numériques, Monsieur le Maire informe que l'intervention d'une société est prévue à l'école le mercredi 22 novembre. Il ajoute que dans le cadre de l'informatisation des écoles, 15 Chromebooks seront livrés à l'école Camescasse et 15 autres à l'école Guhermont. Les 15 nouveaux Chromebooks seront installés au rez-de-chaussée dans la classe 7.

- installer dans la classe 7, des tables qui se trouvent en salle informatique avec 20 chaises adultes pour faire une salle de réunion. Pour cela, un achat de chaises est à prévoir.

Les parents d'élèves demandent à quel moment est rallumé le chauffage. La municipalité répond que cela dépend des années, en fonction de la météo.

Concernant le problème de panne de chauffage à la rentrée des vacances, la municipalité a fait intervenir une entreprise aussitôt. Le chauffage a été rétabli en quelques jours, le temps de la réparation.

## VIE SCOLAIRE :

---

### Vote du règlement intérieur :

Le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires des Yvelines. Celui-ci est approuvé ou peut être modifié chaque année, lors de la première réunion du conseil d'école.

### ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE ET FRÉQUENTATION

Conformément au règlement type départemental, la mention : « Les sorties s'étalent également sur 10 min » est supprimée et est ajoutée la mention : « A l'issue des classes du matin et de l'après-midi, la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance de l'enseignant dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires. Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent ».

L'école constate que le midi, à l'heure de la sortie, le fonctionnement de l'APC peut être gêné par quelques retards de parents principalement dus aux horaires de l'école maternelle qui sont les mêmes que ceux de l'école élémentaire.

Vote du règlement intérieur : celui-ci est approuvé à l'unanimité.

La mise à jour s'effectuera à la rentrée prochaine.

### Projet d'école 2015/2020 :

3 AXES PRIORITAIRES

Définition de l'axe A : Domaine 1 du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture : les langages pour penser et communiquer

Développer chez l'élève le raisonnement ou un comportement de chercheur. Résoudre des problèmes, traiter des données dans toutes les disciplines.

Actions mises en œuvre en 2017/2018 : mise en place de situations problèmes ouverts, participation aux Eurekades du CP au CM2.

Définition de l'axe B : Domaine 2 du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture : les méthodes et outils pour apprendre

S'impliquer dans le travail, la recherche et la coopération. Organiser son travail pour l'efficacité des apprentissages.

Actions mises en œuvre en 2017/2018 : aide aux élèves à besoins éducatifs particuliers

Définition de l'axe C : Domaine 3 du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture : la formation de la personne et du citoyen

Vivre ensemble, se sentir responsable ; Développer un comportement actif de citoyen.

Développer la sensibilité, la confiance en soi et le respect des autres.

Comprendre la règle et le droit.

Développer le jugement.

Développer le sens de l'engagement et de l'initiative.

Actions mises en œuvre en 2017/2018 : réécriture d'un règlement (cour, toilettes et préaux), conseil d'enfants (1<sup>er</sup> conseil jeudi 30 novembre), médiateurs (CM1/CM2), actions d'éducation à la citoyenneté (SICTOM).

### **Projets pour l'année en cours :**

Activités musicales avec l'intervenant extérieur Simon BOLZINGER.

En projet : travail autour du chant sur le thème « regard sur les différences » en lien avec le projet d'école.

Présentation d'un spectacle le samedi 30 juin 2017 dans la salle de spectacle de Saint-Arnoult en Yvelines « Le Cratère ».

Les élections de délégués (titulaires et suppléants) d'élèves au conseil d'enfants se sont déroulées dans chaque classe. 2 élèves par classe ont été élus (un garçon, une fille). Celles-ci ont fait l'objet de leçons d'instruction civique.

Le Conseil d'enfants se réunira le jeudi 30 novembre. Ordre du jour : mise en place de règles de vie en dehors de la classe (cour, préaux, toilettes). 3 conseils sont prévus dans l'année. Ces conseils font suite à des débats de classe.

Animation dans l'école du SICTOM de Rambouillet : Sur demande du corps enseignant les messagers du tri du SICTOM vont intervenir dans toutes les classes, afin d'y réaliser des animations sur le tri et la prévention des déchets.

Lundi 13 novembre et mardi 14 novembre.

Piste routière La sécurité routière interviendra pour les CM2. Partie théorique sur le code de la route et partie pratique avec un circuit à vélo dans la cour de l'école. Date encore non fixée.

Le permis piéton est suspendu au niveau du département pour cette année mais une action sera menée en classe par l'enseignante. Les parents d'élèves « Les Enfants d'abord » proposent l'intervention éventuelle d'un gendarme bénévole (à confirmer).

Prix des jeunes lecteurs (CM1/CM2) (action organisée par la PEEP).

### Ecole et cinéma

Le principe : une classe s'inscrit pour voir les 3 films prévus pour son cycle dans un cinéma participant au dispositif. Le Cratère de St Arnoult est toujours partenaire pour cette nouvelle campagne.

Les enseignants sont accompagnés par une pré-projection des 3 films et par un dossier numérique sur chaque film.

Programmation :

Cycle 2 : Thème : « Loin des villes »

Jiburo de Lee Jung-Hyang Mardi 21 novembre - 9h30

Nanouk l'esquimau de Robert J. Flaherty

Bovines d'Emmanuel Gras

Cycle 3 : Thème : « Regards sur les différences »

La belle et la bête de Jean Cocteau Mardi 28 novembre

Edward aux mains d'argent de Tim Burton

Le tableau de Jean-François Laguionie.

Animations à la médiathèque municipale : des dates sont d'ores et déjà programmées pour l'ensemble des classes

d'octobre à décembre.

### Spectacle de Noël offert par la municipalité.

Remerciements aux parents qui peuvent se rendre disponibles pour accompagner les CP à la piscine, pour encadrer les élèves en BCD et à Mme Le Ceviller pour l'organisation.

### **Projet de classe de découverte:**

Mme MALOISEL envisage un projet de classe nature aux Hauts Besnières (La Celle-les-Bordes), du mardi 22 au vendredi 25 mai 2018 (4 jours). Les intervenants du Parc naturel régional de Chevreuse animeront cette classe découverte. Les activités proposées (visite d'une ferme, découverte de la forêt...) permettront de travailler le vivre ensemble, la découverte d'un milieu, l'autonomie.

Coût du séjour : 3286 euros + car + visite de la ferme (devis en cours).

La participation financière de la municipalité demandée est de 3000 euros (en attente de validation par le Conseil municipal).

### **Sécurité :**

#### Bilan de l'exercice alerte attentat du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :

Un exercice alerte attentat-intrusion a été organisé par l'Inspection de l'Education nationale le 26 septembre 2017. Le scénario imposé lors de cet exercice était le suivant : les élèves sont en classe. Deux individus cagoulés s'introduisent dans l'enceinte de l'école et pénètrent dans les bâtiments. Une fois le signal d'alerte transmis, les enseignantes devaient s'échapper ou se cacher puis alerter les autorités.

Bilan : l'exercice s'est déroulé correctement.

Problèmes rencontrés : Le signal d'alerte (texto) n'a pas été entendu par 2 enseignantes. La municipalité réfléchit à un système d'alerte. Dans 2 classes, quelques élèves ne sont pas restés silencieux. L'identification de la bonne clé sur le trousseau a posé problème à quelques enseignantes. Il faudrait envisager de poser des boutons de fermeture sur chaque porte de classe. Les élèves de la classe de Mme RIEU sont visibles de la cour et ceux de Mme Lesieur visibles de la cour et du couloir.

#### Bilan de l'exercice de sécurité trimestriel qui s'est déroulé le 12 octobre 2017 :

L'évacuation n'a pu être effectuée car le déclenchement de l'alarme n'a pas fonctionné. La municipalité va faire le nécessaire pour permettre l'organisation d'un nouvel exercice.

## **REPONSES AU COURRIER DES REPRESENTANTS D'ELEVES :**

---

### Questions des parents :

Questions de la FCPE à l'attention de la Mairie :

-Retour à la semaine de 4 jours : quand la réunion, évoquée au conseil extraordinaire du mois de juillet, aura-t-elle lieu?

*La Mairie : un Comité de Pilotage est prévu en janvier 2018 (Mairie/parents/directrice/enseignants)*

-Est-il possible d'avoir une mise à jour des intervenants sur le site Internet et des groupes avant la reprise de chaque vacance ?

*La Mairie : La priorité à la rentrée a été d'équilibrer les groupes. Le site a été mis à jour le 20 octobre 2017.*

-Circulation : quelles seront les dispositions prises pour protéger le passage piétons à l'entrée de la rue (côté rue du Dr Rémond)?

Cette question sur la sécurité de la rue a également été posée par « Les Enfants d'abord » : La rue est devenue à sens unique et nous vous en félicitons. Nous espérons seulement que vous n'allez pas vous arrêter en si bonne voie et matérialiser (plateau surélevé, peinture zébra, jardinières...) le carrefour des rues Laguesse Charon et du Dr Rémond afin d'obliger à faire ralentir les conducteurs pour sécuriser le passage piéton à proximité du panneau « stop » ? La rue étant devenue à sens unique les véhicules provenant du pont de la rue du Dr Rémond vont davantage couper le virage.

*La Mairie : un plot sera posé à l'entrée de la rue.*

Question des « Enfants d'abord » à l'attention de Madame Le Directrice :

N'avez-vous pas songé à faire une sortie commune par le portail principal comme pour l'arrivée le matin ?

*La Directrice : Cela sera possible lorsque la double porte du hall d'entrée vers la cour sera réparée en janvier car la circulation est pour l'instant difficile dans cette zone.*

Questions des « Enfants d'abord » à l'attention de la Mairie :

- Nourriture : Nous demandons une fois de plus à ce que nos enfants mangent des produits locaux et frais et non plus des plats issus de cuisine centrale servis en liaison froide (la barquette directement sur la table).

*La Mairie : Au dernier Comité de Pilotage « restauration scolaire », il y a eu une présentation d'un nouveau marché restauration avec, comme objectif, d'augmenter la quantité de produits bio et locaux. Un travail est en cours et sera achevé en fin d'année scolaire. Le changement sera effectif à la rentrée 2018.*

- La grande cantine est trop bruyante à cause du plafond trop élevé. On demande aux enfants de chuchoter mais c'est impossible pour eux de s'entendre autour de la table. Avez-vous demandé des devis pour faire mettre une isolation phonique ?

*La Mairie : Non.*

- Pourquoi la petite cantine n'est-elle pas toujours ouverte ?

*La Mairie : Elle a été fermée à la rentrée une seule semaine à cause d'un problème de personnel. (Le nombre d'enfants déjeunant à la cantine étant supérieur à l'année précédente).*

- Encadrement à la cantine: le règlement est trop strict (lecture du règlement avant de manger).

*La Mairie : Mme COLIN n'était pas au courant et se renseigne. Elle demande aux parents de prendre rendez-vous en Mairie avec M. MORIN (restauration scolaire) ou avec Mme ALIX (périscolaire) pour évoquer les éventuels problèmes plutôt que d'attendre le Conseil d'école pour en discuter.*

-La question « Est-il possible que les grilles de l'école côté de la rue du Dr Jean Comesasse soient fermées à clefs en donnant l'accès uniquement aux enseignantes, RASED et résidents (vigipirate)? » n'a pas été posée par manque de temps.

*Séance levée à 21H15.*

**Prochain conseil d'école : vendredi 9 mars à 18h00.**

Mme RIEU

Directrice

Mme BOLLE

Secrétaires de séance